

LE SITE ONLINE-GLOBALPARTNERS.COM>

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : **Danger !**

Tag: [Enquête](#)



Le site propose des opérations de trading avec une méthode révolutionnaire ! Il fallait au moins cela pour convaincre l'investisseur ! Cette spéculation s'appuie sur des robots et l'Intelligence Artificielle... C'est le nouveau produit à la mode depuis un an. Bien évidemment, IA ou pas, en investissant sur ce site, vous êtes sur de perdre votre mise. Le site n'a pas d'agrément délivré par l'AMF... Il lui est donc en théorie interdit de proposer le moindre produit ! En outre la date récente de création doit vous alerter et vous faire fuir.

Le site internet

Il a été créé le 20/02/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/online-globalpartners.com>

Nos recherches

Le site est ouvert. Un de nos outils de surveillance nous a interdit d'y aller pour cause de fishing !

Il n'a aucun agrément. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 43 13 02 33

Le numéro 07 43 13 17 81

Il s'inscrit dans une série intéressante :

bunq-gestion.com	07 43 13 10 38
cfk-capitalpartners.com	07 43 13 10 70
online-globalpartners.com	07 43 13 17 81
s-c-solis.com	07 43 13 27 42
info-nfonds-fs.com	07 43 13 27 74

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Paul GERMAIN
- M. Jean BATTESTI

Les forums

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/752374>

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading avec des robots.

Nous publions la plaquette envoyée aux potentiels clients :

[La-plaquette-de-presentation-du-site-online-globalpartners.pdf](#)

Elle contient des propositions de placement classique

Vous pourrez noter que le trading est très peu évoqué. Ces informations sont mentionnées dans le mail envoyé :

[Le-mail-du-site-online-globalpartners.com.pdf](#)

Pour se connecter à la partie privée, il est utilisé le nom de domaine

base-gestion-cl.com

Il a été créé le 11/06/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/base-gestion-cl.com>

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une société luxembourgeoise totalement étrangère à cette arnaque. Cela arrive souvent compte tenu de la réputation de ce pays.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

